

UNE AIDE RÉGIONALE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'ISOLEMENT DES JEUNES SUITE À LA CRISE SANITAIRE

Suite au partage de l'évolution de la situation des jeunes accueillis par les adhérents du réseau pendant la crise sanitaire, le Conseil régional a sollicité l'URHAJ pour co-construire une modalité de soutien des jeunes dans le cadre d'un plan d'urgence pour les jeunes bretonnes. Nous avons travaillé ensemble pour définir deux modalités de soutien financier cadrées dans une convention spécifique pour une enveloppe de 200 000 euros.

Deux modalités de soutien aux jeunes possibles :



Les aides individuelles

L'aide individuelle pouvait être mobilisable sous condition d'un « diagnostic de situation » réalisé par l'équipe socio-éducative pour un jeune impacté par la crise sanitaire, ayant déjà sollicité les autres dispositifs d'aides existants et ayant un reste à vivre inférieur ou égal à 100€.



Le soutien aux projets collectifs

Le soutien aux projets collectifs était possible sous réserve que le projet s'inscrive dans une des 5 thématiques définies :

- Accompagner le développement de l'aide alimentaire et d'hygiène fournie par les adhérents du réseau
- L'accueil et le maintien dans le logement des jeunes qui rencontrent des difficultés pour payer leur redevance ou loyer
- Faciliter la mobilité des jeunes dans leur démarche d'insertion professionnelle,
- Explorer la faisabilité de l'accueil ponctuel d'étudiant.e.s en cas de vacance conjoncturelle du logement
- Soutenir les équipes Habitat jeunes dans leurs actions de prévention, de soutien psychologique, de resserrement du lien social et de gestion des conflits.

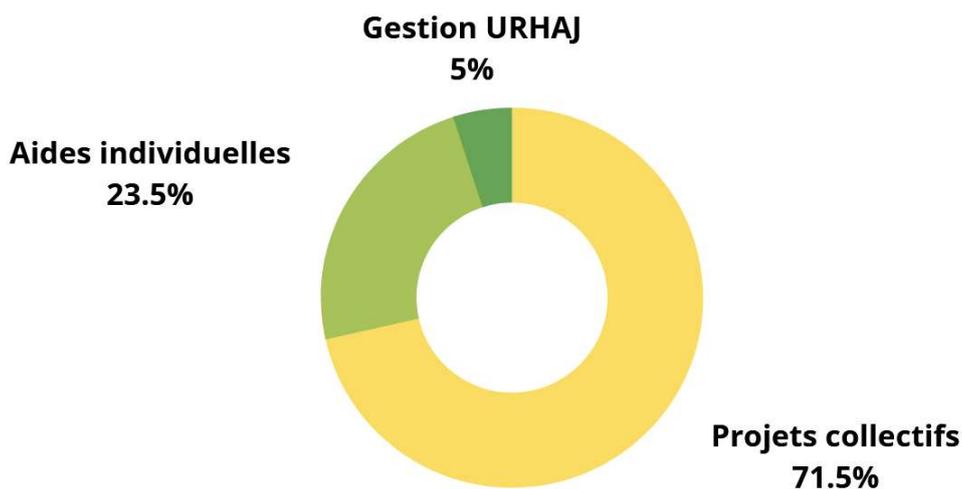
LE BILAN

Les adhérents du réseau Habitat Jeunes se sont mobilisés rapidement pour permettre aux jeunes de bénéficier de ce soutien.

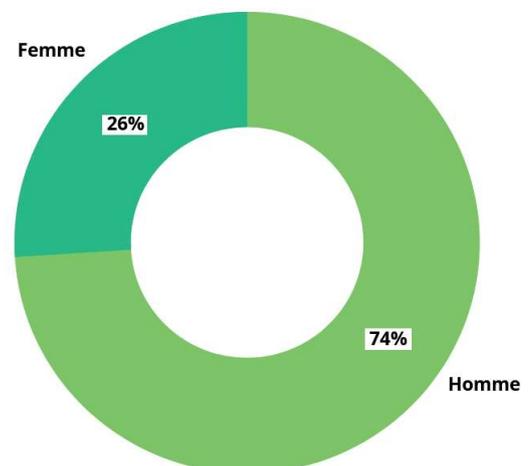
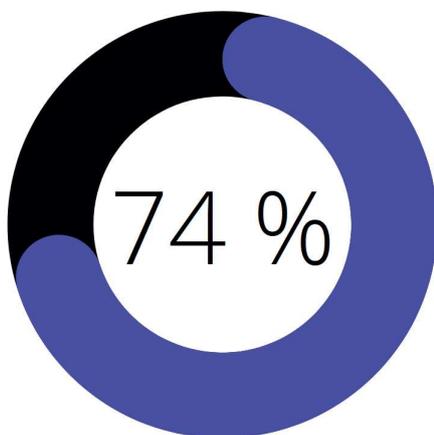
Chiffres clés

- 200 000 €
- 54 projets collectifs
- 142 aides individuelles pour 136 jeunes
- 480 participants aux projets collectifs
- + 2300 bénéficiaires des projets collectifs

1- UTILISATION DE L'ENVELOPPE



2- LE PROFIL DES JEUNES



L'ÉVALUATION EN BREF

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES

- Permettre aux jeunes « de se remettre en selle et aller de l'avant »

Par le biais de ce soutien financier, de nombreux jeunes ont pu sécuriser leur logement et répondre à leurs besoins primaires. Ce coup de pouce a permis d'améliorer le moral et la situation mentale des jeunes, deux prérequis pour la remise en projet.

- Stimuler la confiance des jeunes envers les équipes socioéducatives et les institutions

Par ailleurs, cette aide a agi comme vecteur pour une remise en lien de certains jeunes avec les équipes socio-éducatives et de fait développer un sentiment de confiance et une image positive à l'égard du FJT mais aussi des institutions.

2 - LES PROJETS COLLECTIFS

- Vivre mieux, vivre ensemble après la crise

Les projets collectifs ont permis de relancer la dynamique collective au sein des résidences et de mettre en avant l'importance de la solidarité, valeur fondamentale du projet habitat jeunes, de se réappropriier les espaces collectifs après la crise et de redonner une place au bien-être des jeunes.

- Découvrir, s'ouvrir, se construire

Par la participation aux projets collectifs, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles techniques ou méthodes d'expression, ou encore de nouveaux territoires, investir ou s'approprier les espaces collectifs et individuels des FJT. Ils ont enclenché des dynamiques positives pour construire leur projet et parcours de vie.

Zoom sur la méthode

Évaluation :

- Diffusion de 136 questionnaires pour les aides individuelles
Taux de réponse : 100%
- Diffusion de 54 questionnaires pour les aides collectives
Taux de réponse : 83%
- Entretiens semi-directifs : 20 dont 13 collectifs et 7 individuels

3 - ATOUTS ET LIMITES

- Atouts

Pour les aides individuelles, la facilité de mobilisation, la rapidité de réception de l'aide et puis la confiance aux équipes pour le diagnostic de situation ont été les principaux atouts évoqués.

Pour les projets collectifs, la souplesse de la commission de sélection a permis aux porteurs de projet de s'inscrire dans une démarche innovante et créative et d'être ainsi plus proche des réalités de terrain.

- Limites

Les éléments d'évaluation présentés correspondent à des effets à court terme et en considérant le point de vue des équipes socio-éducatives. La temporalité a pu être relevée comme contraignante du fait de la ponctualité de l'aide, du calendrier resserré et des difficultés pour certains à mener des projets collectifs quand le protocole sanitaire limite le collectif jusqu'au début de l'année 2022. Les aides individuelles n'ont parfois pas été suffisantes pour réinscrire les jeunes dans une démarche de projet, dans les cas où les jeunes n'adhèrent pas à l'aide lors du repérage de situation ou encore ne rebondit pas positivement suite à l'aide perçue.

ZOOM SUR 3 EXEMPLES D'ACTION DANS LE CADRE DES PROJETS COLLECTIFS



Projet « L'identité en valise » - Association Les Amitiés Sociales

La thématique de la lutte contre la précarité numérique a été au cœur de nombreux projets collectifs. A Saint Malo, dans l'association Ty al Levenez, l'achat de 4 nouveaux ordinateurs et la mise en place d'ateliers thématiques a permis d'autonomiser les jeunes de la résidence dans toutes leurs démarches administratives (demande d'APL, impôts...) et personnelles (CV, code de la route) . L'équipement numérique a pu être également utilisé pour mener des ateliers d'animations comme par exemple de la création musicale.

Durant la représentation du projet l'identité en valise qui eut lieu le 24 mars 2022 à la résidence Colibri, 7 jeunes ont présenté leur valise. Celle-ci est créée par chaque jeune et présente des rencontres, des voyages, des objets symboliques qui caractérisent la singularité de leur parcours qu'ils ont pu valoriser auprès des autres résidents et d'un public extérieur à la résidence. Mis en musique par un habitant du quartier, la représentation théâtrale permet l'expression des jeunes.



Projet « Lutte contre la précarité numérique » - Association Ty Al Levenez

« C'est en partant de rien, que les jeunes ont créé une œuvre, à la fois ludique et gratifiante. » Catherine Chanteloube (artiste plasticienne)



Projet « Atelier talents jeunes solidaires » - Association EJ Madame Molé

Par le biais des ateliers talents jeunes solidaires, les jeunes ont pu notamment réaliser des créations individuelles et personnelles ainsi qu'une œuvre collective à partir de matériaux de récupération et de filet de pêche fournis par la start-up Fil&Fab. Accompagnés par l'artiste plasticienne Catherine Chanteloube et la directrice du FJT Mme Nathalie Monge Rodriguez, les jeunes ont été sensibilisés à l'écologie et ont pu laisser libre cours à leur imagination pour façonner une œuvre collective installée dans le jardin de la résidence.